



Le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique (CBCS) est une association pluraliste et indépendante de toute mouvance philosophique, économique, syndicale ou politique, qui s'inscrit dans le respect des valeurs démocratiques.

Cependant, chaque membre du CBCS peut parfaitement se réclamer d'une telle appartenance, mais dans un esprit de tolérance permettant d'unir les efforts pour la défense d'objectifs communs.

Le CBCS réunit les délégués des institutions bruxelloises francophones et bilingues de droit privé, actives dans la Région de Bruxelles-Capitale, dans les secteurs du social et de la santé, au sens large. Ces institutions s'adressent à un public francophone, sans exclure l'ensemble des autres communautés présentes sur le territoire de la Région, et quel que soit le pouvoir subsidiant auquel elles peuvent faire appel.

Le CBCS poursuit l'objectif général de renforcer l'identité de l'associatif social - santé bruxellois. Il rassemble et représente les associations pour ce qui concerne les questions d'intérêt général se rapportant à l'associatif ; il s'abstient d'intervenir dans les compétences particulières de ses membres.

L'adhésion est libre et volontaire. La cotisation annuelle de membre est de 50 €.

Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire.

Dénomination complète \*

Adresse

Adresse 1

Ville

État / Province / Région

Code postal

Pays **Belgique**

Numéro d'entreprise

Secteur d'activité

Personne de contact \*

Prénom

Nom

Email \*

Comment or Message \*

Envoyer ma demande